



# Le Saint-Siège

---

## ***DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI AUX MEMBRES DU MOUVEMENT POUR LA VIE***

*Salle des Bénédictiones  
Lundi 12 mai 2008*

*Chers frères et sœurs,* C'est avec un vif plaisir que je vous accueille aujourd'hui, et j'adresse à chacun de vous mon salut cordial. En premier lieu, je salue Mgr Michele Pennisi, évêque de Piazza Armerina, et les prêtres présents. J'adresse un salut particulier à M. Carlo Casini, président du Mouvement pour la vie, et je le remercie vivement pour les aimables paroles qu'il m'a adressées en votre nom. Je salue les membres de la direction nationale et du conseil exécutif du Mouvement pour la vie, les présidents des centres d'aide à la vie et les responsables des différents services, du projet Bourgeon, du Téléphone vert, SOS Vie et du Téléphone rouge. Je salue en outre les représentants de l'Association du Pape Jean XXIII et de certains Mouvements pour la vie européens. J'étends, à travers vous, ici présents, ma pensée amicale à ceux qui, n'ayant pu venir en personne, sont spirituellement unis à nous. Je pense en particulier à tous ces volontaires qui, avec abnégation et générosité, partagent avec vous le noble idéal de la promotion et de la défense de la vie humaine depuis sa conception. Vous effectuez cette visite 30 ans après que l'avortement a été légalisé en Italie et votre intention est de susciter une réflexion approfondie sur les effets humains et sociaux que la loi a produits dans la communauté civile et chrétienne durant cette période. En regardant les trois décennies passées et en considérant la situation actuelle, on ne peut que reconnaître que défendre la vie humaine est devenue aujourd'hui pratiquement plus difficile, parce s'est créée une mentalité de dépréciation de sa valeur qui est confiée au jugement particulier. Par voie de conséquence, il s'en est suivi un moindre respect pour la personne humaine, valeur qui est à la base de toute société civile, au delà de la foi qui s'y professe. Les causes qui conduisent à des décisions aussi douloureuses que l'avortement sont certes nombreuses et complexes. Si d'un côté l'Eglise, fidèle au commandement de son Seigneur, ne se lasse pas répéter que la valeur sacrée de l'existence de tous les hommes plonge ses racines dans le dessein du Créateur, de l'autre côté, elle encourage la promotion de toute initiative de soutien des femmes et des familles pour créer des conditions favorables à l'accueil de la vie, et à la protection de l'institution de la famille basée sur le mariage entre un homme et une femme. Donner la permission de recourir à l'interruption volontaire de grossesse, non seulement n'a pas

résolu les problèmes qui pèsent sur beaucoup de femmes et sur nombre de cellules familiales, mais a également ouvert une nouvelle blessure dans nos sociétés, malheureusement déjà affligées par de profondes souffrances. En vérité, beaucoup a été réalisé durant ces années, et pas seulement de la part de l'Eglise, pour aller au-devant des nécessités et des difficultés des familles. Nous ne pouvons pas cependant ne pas voir que différents problèmes continuent à tenailler la société contemporaine, empêchant de donner l'espace au désir de tant de jeunes de se marier et de former une famille, du fait des conditions défavorables dans lesquelles ils vivent. Le manque d'un travail sûr, des législations souvent insuffisantes en matière de protection de la maternité, l'impossibilité d'assurer un soutien adéquat aux enfants, sont quelques-uns des empêchements qui semblent étouffer l'exigence de l'amour fécond, alors qu'ils ouvrent les portes à un sens croissant de la défiance en l'avenir. Il est nécessaire pour cela d'unir les efforts pour que les différentes institutions placent au cœur de leur action la défense de la vie humaine et l'attention prioritaire portée à la famille, dans le cœur de laquelle la vie naît et se développe. Il convient d'aider la famille par tous les instruments législatifs pour faciliter sa formation et son œuvre d'éducation, dans le difficile contexte social contemporain. Dans ce cadre fondamental de la société, un champ d'apostolat et de témoignage évangélique urgent et indispensable demeure ouvert pour les chrétiens: protéger la vie avec courage et amour dans toutes ses phases. Pour cela, chers frères et sœurs, je demande au Seigneur de bénir l'action que, comme Centre d'aide à la vie et comme Mouvement pour la vie, vous faites pour éviter l'avortement dans des cas également de grossesses difficiles, en agissant dans le même temps sur le plan de l'éducation, de la culture et du débat politique. Il est nécessaire de témoigner de façon concrète que le respect de la vie est la première justice à appliquer. Pour qui a le don de la foi cela devient un impératif inéluctable, parce que le disciple du Christ est appelé à être toujours plus "prophète" d'une vérité qui ne pourra jamais être éliminée: Dieu seul est le Seigneur de la vie. Tous les hommes sont connus et aimés, voulus et guidés par Lui. Ce n'est qu'ici qu'on trouve l'unité plus profonde et plus grande de l'humanité, dans le fait que tout être humain réalise l'unique projet de Dieu, chacun trouve ses origines dans cette même idée créatrice de Dieu. On comprend alors pourquoi la Bible affirme: qui profane l'homme, profane la propriété de Dieu (cf. *Gn 9, 5*). On fête cette année le 60 anniversaire de la Déclaration des Droits de l'homme dont le mérite est d'avoir permis à des cultures, des expressions juridiques et des modèles institutionnels différents de se mettre d'accord autour d'un noyau fondamental de valeurs et, donc, de droits. Comme je l'ai récemment rappelé, [lors de ma visite à l'ONU](#), aux membres des Nations unies, "les droits de l'homme exigent d'être respectés parce qu'ils sont l'expression de la justice et non simplement en raison de la force coercitive liée à la volonté du législateur", "la promotion des droits de l'homme demeure la stratégie la plus efficace quand il s'agit de combler les inégalités entre des pays et des groupes sociaux, quand il s'agit aussi de renforcer la sécurité". Votre engagement dans le domaine politique est à cet égard extrêmement louable en tant qu'aide et encouragement aux Institutions, pour que soit donnée la juste reconnaissance à la parole "dignité humaine". Votre initiative auprès de la Commission pour les pétitions du parlement européen, dans laquelle vous affirmez les valeurs fondamentales du droit à la vie depuis sa conception, de la famille fondée sur le mariage d'un homme et d'une femme, du droit de tout être humain conçu à naître et à être

éduqué dans une famille de parents, confirme encore la solidité de votre engagement et votre pleine communion avec le Magistère de l'Eglise, qui proclame depuis toujours ces valeurs comme "non négociables". Chers frères et sœurs, en vous rencontrant le 22 mai 1998, Jean-Paul II vous exhortait à persévérer dans votre engagement d'amour et de défense de la vie humaine, et rappelait que, grâce à vous, beaucoup d'enfants pouvaient faire l'expérience de la joie du don inestimable de la vie. Dix ans après, c'est moi qui vous remercie pour le service que vous avez rendu à l'Eglise et à la société. Combien de vies humaines vous avez sauvées de la mort! Poursuivez sur ce chemin et n'ayez pas peur, pour que le sourire de la vie triomphe sur les lèvres de tous les enfants et de leurs mères. Je confie chacun d'entre vous, et les si nombreuses personnes que vous rencontrez dans les Centres d'aide à la vie, à la protection maternelle de la Vierge Marie, Reine de la Famille, et alors que je vous assure de mon souvenir dans la prière, je vous bénis de tout cœur ainsi que ceux qui font partie des Mouvements pour la vie en Italie, en Europe et dans le monde.

© Copyright 2008 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana